

Rennes, le 2 février 2012

## LETTRE DE MISSION

### Création d'un groupe inter-COREVIH : **Elaborer le conseil pour la procréation des couples concernés par l'infection à VIH**

La façon dont les professionnels de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH ont abordé la question de la procréation a beaucoup évolué depuis 20 ans. D'un quasi-interdit des années 80, nous sommes passés à une procréation « tolérée » et envisageable, puis réellement assistée au cours de la décennie 90, suite à la mise en évidence de l'efficacité des traitements pour diminuer la transmission mère-enfant. Aujourd'hui, la multiplicité des études montrant l'impact majeur des traitements antiviraux sur la transmission au sein du couple nous amène à réfléchir sur les conseils à apporter aux personnes infectées par le VIH souhaitant concevoir un enfant.

***Le groupe sera en charge, à partir des recommandations du rapport d'expert 2010 et de la littérature plus récente, de proposer les grandes lignes de prise en charge et de conseil pour :***

- Les couples sérodifférents où la femme est séropositive
- Les couples sérodifférents où l'homme est séropositif
- Les couples séropositifs concordants

Le groupe devra prendre en compte les problématiques liées à la transmission du VIH et aux troubles de fertilités que les couples peuvent rencontrer. Il devra s'attacher aux difficultés concernant la dissémination de l'infection, aux caractéristiques des files actives des deux COREVIH.

### ***Afin de prendre en compte les spécificités régionales***

- De proposer le bilan nécessaire et les conseils à apporter lorsque qu'un couple envisage une procréation et ses modalités de réalisation
- De mettre en place à l'échelle des deux régions un réseau de biologistes et de gynécologues motivés dans cette prise en charge
- D'élaborer un programme de formation d'une journée, destiné aux professionnels intéressés
- De définir les modalités du recours à l'AMP à risque viral au centre de référence du CHU de Rennes et les modalités de coordination avec le secrétariat du COREVIH Bretagne
- De diffuser, via les coordinations des deux COREVIH, les résultats de leurs travaux à l'ensemble des COREVIH.

### ***Calendrier***

A l'issue de la nomination des nouveaux COREVIH (mandatures 2011-2015), un appel à candidature sera organisé (1<sup>er</sup> trimestre 2012) par les deux COREVIH. Une fois les membres désignés par les bureaux des COREVIH, le groupe présentera ses travaux préliminaires au 2<sup>ème</sup> semestre 2012, élaborera le programme de formation pour le 1<sup>er</sup> semestre 2013 puis proposera des recommandations pour le 1<sup>er</sup> juin 2013 au plus tard.

**Dr Cédric Arvieux**  
Président du COREVIH Bretagne

**Dr Eric Billaud**  
Président du COREVIH Pays de Loire